



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DE L'ENFANCE

SERVICE DU PARCOURS ET DU PILOTAGE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

SECTION PRÉVENTION ET PROTECTION

APPEL À PROJET

Création d'un lieu d'accueil d'une capacité de 6 à 9 places pour des séjours de remobilisation, à destination de jeunes âgés de 12 à 17 ans pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance

L'objet de la présente « Foire aux Questions » (FAQ) est d'assurer une publicité la plus large possible des réponses fournies aux candidats qui auraient posé des questions sur l'appel à projet susvisé, dans le but d'assurer une totale équité entre les candidats.

Cette FAQ sera actualisée en fonction des nouvelles questions qui pourraient être posées.

QUESTIONS		REPONSES	
28/07/2025	<p><u>Concernant le bien mis à disposition situé à Villars-sur Var</u></p> <p>Raccordement aux réseaux d'électricité, eau et télécommunications</p> <p>Caractéristiques du système de chauffage en place (Type d'énergie utilisée, état de fonctionnement, éventuels travaux à prévoir)</p> <p>Niveau de sécurisation des ouvertures, notamment les fenêtres donnant sur les toitures</p>	11/08/2025	<p>Le bien est raccordé à l'eau (le compteur se situe dans la propriété). La villa est raccordée au tout à l'égout.</p> <p>Le raccordement au réseau électrique existe, une demande d'augmentation de puissance du réseau électrique est en cours.</p> <p>À ce jour, il n'y a pas de réseau existant de télécommunication.</p> <p>Système de chauffage actuel : gaz propane</p> <p>Système est vétuste qui sera déposé.</p> <p>Une réfection complète de l'installation électrique va être réalisée par le Département : chauffage électrique et climatisation dans les pièces de vie (donc tout électrique).</p> <p>Il en est de même concernant l'eau chaude (sanitaire par ballon électrique).</p> <p>Rien n'est prévu pour le moment, cela se fera au moment de la pose des menuiseries et en fonction de la demande.</p>

	<p>Des dispositifs empêchant les sorties non autorisées des jeunes accueillis ?</p> <p>La mise aux normes ERP concernant la sécurité des escaliers (encloisonnement) est ‘elle respectée ?</p> <p>Capacité de stationnement sur site Peut-on y garer deux véhicules (une voiture et un minibus de 9 places) ?</p>		<p>Un système de verrouillage par ventouse est relié au Système de Sécurité Incendie.</p> <p>Le site répondra aux normes de sécurité incendie, mais ne pourra pas accueillir de PMR (dérrogation demandée).</p> <p>Il sera possible de garer deux véhicules.</p>
07/08/2025	<p>Pourriez-vous nous indiquer les gros entretiens à la charge du preneur dont fait référence l'article 606 du code civil ?</p> <p>Caractéristiques de la cuisine (équipements disponibles, état général)</p> <p>Travaux éventuels à prévoir (rénovation, rafraîchissement des murs, mise aux normes plomberie)</p> <p>Environnement extérieur (débroussaillage, élagage)</p>	11/08/2025	<p>L’ensemble de la maintenance corrective et réglementaire est à la charge du preneur.</p> <p>Aucun équipement de cuisine n'est prévu hors éviers et des placards sous le plan de travail.</p> <p>Le bâtiment sera rénové avant la remise au preneur.</p> <p>Les espaces extérieurs seront débroussaillés.</p>
14/08/2025	Demande de plans complémentaires de la villa située à Villars-sur-Var	14/08/2025	Voir fichiers déposés sur l'espace dédié à l'appel à projet